

OBSERVATION 30

Nous sommes contre ce projet

Nous habitons leury près de ces éoliennes et vous voulez nous en remettre encore 3

Nous sommes la maison qui se situe je pense à 900m de l hangar sur le chemin de cuffies

Venez sur notre terrasse quand elle tourne c est infernal le bruit malheureusement personne ne veut le croire

Pourquoi ne pas les mettre dans le fond en haut de cuffies non cela dérangerait les gens cuffies mais nous on doit subir

D ailleurs notre avis vous en avez rien à faire vous avez décidé comme ça comme celles de leury

OBSERVATION 31

Madame Cathy Lemoine, commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'installation de 4 éoliennes supplémentaires au nord de Soissons, je souhaiterais vous faire part de mon inquiétude.

Nous avons déjà un nombre très important d'éoliennes autour de Neuilly st Front. De nuit, c'est Noël toute l'année, quand je rentre à mon domicile. Les promoteurs souhaitent maintenant inonder le Soissonnais.

L'Aisne est un département qui coche un certain nombre de difficultés, il serait souhaitable de ne pas en ajouter.

C'est un secteur qui a de nombreux atouts touristiques qui ne demandent qu'à être valorisés.

Soissons est proche du château de Villers-Cotterêts et de son projet cité internationale de la langue Française, proche de Pierrefonds, Il serait souhaitable de pouvoir poursuivre un travail de territoire et d'amplifier la synergie touristique et culturelle dans l'Aisne. Ce ne sont pas les éoliennes qui vont nous y aider.

Je m'oppose donc catégoriquement à l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire du Soissonnais

Veuillez accepter, Madame le commissaire enquêteur, mes sincères salutations

OBSERVATION 32

Bonjour

Nous avons bien pris connaissance du projet d'extension du parc éolien du Leury et nous avons consulté les différents documents disponibles.

Résidant à Chavigny, nous souhaitons nous opposer à cette implantation de 4 nouvelles éoliennes.

En effet, nous subissons avec le parc actuel, une gêne acoustique lorsque les éoliennes fonctionnent. Certes, le bruit est faible mais perceptible (surtout dans un village calme) et nous redoutons qu'il soit plus important en multipliant le parc par 2.

De même, nous redoutons par cette même multiplication, une certaine saturation visuelle.

Par ailleurs, considérant :

-Que les études d'impact sur l'environnement (difficultés à recycler les pales par exemple), sur la faune, sur la santé, sont parfois contradictoires et encore incertaines

- Que sur les 1960 installations implantées en France, 24,5 %, soit 480, sont situées dans les Hauts-de-France, et que par conséquent, cette Région a déjà pris sa part dans l'essor de cette technologie

Nous souhaitons nous opposer à cette extension.

En vous remerciant

Cordialement

OBSERVATION 33

Enquête publique pour l'exploitation d'un parc éolien par la société INNOVENT à CROUY et CUFFIES

Le parc éolien est une absurdité écologique.

La fabrication des éoliennes génère une importante quantité de CO₂, elle constitue en outre une pollution catastrophique par l'extraction des terres rares nécessaires à cette fabrication . Il n'existe aucune filière de recyclage des machines dont la durée de vie est très courte environ 15 ans. Alors que toutes les autres centrales peu importe l'énergie ont des durées de vie de 50 à 60 ans.

Le socle d'ancrage d'une éolienne est monumental en épaisseur et en hauteur, entièrement en béton armé qui ne pourra jamais être retiré. Il consomme des terres agricoles ou vierges qui ne reviendront plus jamais à l'état naturel en raison de la perte des caractéristiques initiales du sol. Ne pouvant plus assurer l'infiltration normale des eaux de pluie donc la vie souterraine naturelle. La maintenance nécessite la construction de nombreux chemins très large pour l'accès des engins.

L'exploitation est intermittente et non rentable tout le monde connaît les données de production annuel qui sont de 10 à 25 % du nominal des machines. Cette faible production qui plus est aléatoire oblige le réseau à se raccorder à des centrales fiables et sûres fonctionnant avec des énergies fossiles (pétrole gaz ou charbon) comme en Allemagne 1^{er} pollueur d'Europe depuis la fermeture des centrales nucléaires. L'éolien est grand producteur de CO₂ par ce mécanisme de report sur d'autres centrales.

Les éoliennes tuent des oiseaux protégés particulièrement des rapaces en danger.

Le parc éolien est une absurdité économique, la majeure partie des composants viennent d'Asie, la majeure partie des promoteurs sont des sociétés étrangères. La facture est payée par les Français, pour une électricité plus chère que celle que produisent nos centrales nucléaires. La production étant aléatoire elle nécessite le recours :

-soit à une production fossile nationale plus chère que la production nucléaire.

-soit à l'achat à l'étranger d'électricité au tarif plus élevé puisque produit majoritairement par l'énergie fossile.

Ce système détruit notre parc de production nucléaire fiable et sûr pour construire un parc dangereux pour la nature qui va générer des ruptures d'alimentation (annoncé par notre ministre). Ces installations sont une aubaine pour les entreprises étrangères qui s'enrichissent sur le dos des Français, tout en détruisant notre industrie nucléaire.

Les grandes nations construisent des nouvelles centrales nucléaires avec les procédés modernes pour lesquels la France était en pointe. La Chine, la société TerraPower, et la société PacifiCorp aux USA, ont annoncé la fabrication d'un prototype de réacteur à neutrons rapides et à sels fondus baptisé Natrium. Les réacteurs à neutrons rapides consomment les déchets radioactifs des centrales nucléaires classiques. Ils éliminent le principal de l'énergie nucléaire les déchets.

Nous allons devoir dans quelques années acheter des centrales nucléaires à la Chine ou aux USA, puisque nous venons de renoncer au réacteur nucléaire de quatrième génération (projet ASTRID). Il s'agit d'une trahison politique et d'une aberration économique au nom d'une vision dogmatique et non scientifique du problème.

Alors que ce dogme veut imposer les voitures électriques, donc une sur-consommation d'électricité ses promoteurs détruisent le système de production fiable pour le remplacer par une chimère coûteuse et destructrice de l'environnement.

Le parc éolien est une escroquerie. La capacité de production d'électricité par les énergies renouvelables est basée sur une étude de l'Ademe. Elle dit que la France pourrait produire 100 % de ses besoins par le renouvelable en 2060, et donc ne plus avoir besoin du nucléaire. Cette étude est basée entre autres erreurs sur le pari d'une baisse significative de la consommation dans les quarante années à venir. Il se produit exactement le contraire une augmentation permanente des besoins qui augmenta encore avec les véhicules électriques. Pour l'académie des technologies, l'étude de l'Ademe était non seulement affectée «*de nombreuses erreurs de méthodes et des contradictions*», mais surtout elle «*ne devrait en aucun cas servir de base à des décisions de politique publique*». La politique énergétique du pays phare en matière d'énergie renouvelable l'Allemagne est pointée du doigt pas sa course des comptes en raison de l'échec du modèle. (manque de production et pollution exponentielle). Pourquoi reproduire chez nous cette erreur environnementale historique. Le parc éolien est un scandale pour l'environnement visuel, il détruit le paysage. Des milliers de mâts plantés dans les campagnes avec des pâles atteignant plus de 150 mètres de hauteur. Les promoteurs vont défigurer nos campagnes comme ils ont défigurés nos villes. Les randonneurs ne verront plus des arbres mais des mâts, ils n'entendront plus les oiseaux mais le sifflement des pâles. L'obligation de remise en état des sites après exploitation n'est pas garantie par les faibles sommes provisionnées. Qui couvrira le défaut de paiement des sociétés lorsque le système s'écroulera une fois la manne des subventions fermée.

Le parc éoliens est un scandale sanitaire pour les riverains qui devront supporter les nuisances sonores et les interférences sans que soit pris en compte le principe de précaution pour la santé publique.

Le parc éolien est une spoliation des propriétaires proches qui voient le prix de leurs habitations dévalorisées fortement sans aucune compensation des sociétés gavées de subventions publiques.

Le parc éolien ne participe en aucun cas à l'intérêt général, il profite uniquement à des intérêts privés sur le dos du contribuable.

Il faut mettre un terme à cette folie furieuse qui ruine et défigure notre belle France en produisant sur l'environnement l'effet contraire de celui annoncé.

Le commissaire enquêteur n'a pas vocation à remettre en question la politique énergétique du gouvernement. Il doit d'émettre un avis motivé, ici les motivations du parc sont claires :

- le profit de certains groupes financiers,
- le profit politique de s'allier les verts, aucune plus-value environnementale,
- une précarité énergétique,
- des milliers de friches lorsque les sociétés gavées de notre argent mettront la clés sous la porte et laisseront le démantèlement des éoliennes à la puissance publique c'est à dire le contribuable.